

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Annonces Attal : les éleveurs de porcs et de volailles seront-ils roulés dans la farine ?

Alors que le Premier Ministre a lancé le mois de la simplification, la France serait-elle en train de préparer davantage de complexification dans le dos des éleveurs à Bruxelles ? L'absence, à ce jour, d'initiative concrète sur le dossier IED ne traduirait-elle pas *in fine* une volonté de complexifier la vie des éleveurs, afin de préparer l'avènement des protéines de synthèse industrielles promu et porté à Bruxelles par le député Pascal Canfin ? Une clarification est nécessaire. Cela passe par des actes concrets.

12 organisations économiques régionales de la production de porcs et de volailles s'inquiètent du déroulement des travaux à la suite des déclarations du Premier Ministre Gabriel Attal le 26 janvier en Haute-Garonne. Elles engageaient le gouvernement à prendre des initiatives car « il est hors de question de mettre en difficulté nos éleveurs de porcs et de volailles » dans le cadre de la révision de la Directive sur les émissions industrielles (IED). Ces organisations rappellent les deux enjeux essentiels attendus par les éleveurs de porcs et de volailles :

- 1) Un coup d'arrêt à la complexification administrative que continue de produire BRUXELLES, jusque-là sous couvert bienveillant et sans réaction de la France. La France doit obtenir l'exclusion de l'élevage de la révision de la Directive Européenne sur les Emissions industrielles (IED). Ce texte pensé pour l'industrie lourde est inadapté pour les élevages familiaux.
- 2) L'adoption de dispositions qui visent à : 1) Simplifier les procédures d'autorisation, 2) Sécuriser les actes administratifs, 3) Protéger les agriculteurs et les entreprises des mouvements radicaux et malveillants. La Loi d'Orientation Agricole en cours de préparation doit comprendre des dispositions législatives concrètes dans ce domaine.

Ces simplifications sont la condition nécessaire pour favoriser l'installation de futures éleveuses et éleveurs dans un secteur clé de l'économie de nos territoires. Il s'agit de relever le défi de la souveraineté alimentaire de la France dans l'intérêt de tous. Il s'agit enfin de favoriser le progrès environnemental des productions sur nos territoires, plutôt que d'exporter nos impacts environnementaux en important les denrées alimentaires.

Le 16 février 2024.

CONTACTS : Michel BLOC'H (UGPVB) - 06 99 40 23 85
Chrystèle AMIAUD (URCA)
Joël LAVERDET (Interprofession Porcine Occitanie)
Francis LE BAS (Interp'Aura)
Pierre MOUREU (IPR Nouvelle-Aquitaine)

Jean-François OSMOND (ARIP Normande)
Philippe MONNET (Interporc Franche Comté)
Emmanuel THIERY (Interporc Bourgogne)
Philippe VAN DEN BROEK (Ariporc Centre)
Fabien THIREL (URGPP Nord Picardie)

UGPVB 104 rue Eugène Pottier - CS 26553 - 35065 RENNES CEDEX - Tél. : 02.99 65.03.01 - ugpvb@ugpvb.fr